

# COMPTE RENDU DU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2008

---

### MEMBRES EN EXERCICE

M. BOCQUET Alain, Député - Maire,

M. RENAUD Eric, Mme DEROEUX - DUVIVIER Claudine, M. PIGE René, Mme GARCETTE - BUONO Angéline, M. MONDINO Jean-Marc, M. RUCIAK Pascal, Mme BOULANGER-DEGAND Marie Lou, M. DE NEVE Franc, Mme SZYMANSKI Nelly, - **ADJOINTS**.

Mme BUCHE-LEBRUN Laëtitia, Mme ATMANI Noura, M. LEGRAIN Didier, Mme LAURENT-DELCROIX Sabine, M. MERESSE Michel, Mme CUVELIER Marielle, M. LECLERCQ David, Mme LAUWERS-DECHERF Régine, M. VALDHER Christian, Mme FRANCOIS-PARENT Thérèse, M. GOSSART Dominique, Mme IOVINO-LESAGE Danièle, M. PYNTE Eric, Mme DA SILVA-COLLIER Hélène, M. DUGNOL Pascal, Mme VANDERMOUTEN Patricia, M. BOERAEVE Jean Claude, Mme DERISBOURG Virginie, M. WUILBERT Alain, Mme TOURNOIS-VEAUX Christabel, M. CASTELAIN Eric, Mme HUON-PETIT Monique, M. VAN GULCK Régis - **CONSEILLERS MUNICIPAUX**.

*CONVOCAION EN DATE DU 10 DECEMBRE 2008*

=&=&=&=&=

**PRESIDENCE DE : M. Alain BOCQUET**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Melle Virginie DERISBOURG**

Nombre de conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents ou représentés : **32**

Membre(s) absent(s) excusé(s) et représenté(s) :

*-Madame Laëtitia BUCHE-LEBRUN donne pouvoir à Monsieur BOERAEVE*

Membres(s) absent(s) :

*-Monsieur Eric CASTELAIN*

Après la présentation du rapport annuel d'exploitation des services d'eau et d'assainissement par Monsieur MONTAIGNE, directeur du SIAN-SIDEN, et les interventions des différents présidents d'associations sportives amandinoises, le Conseil a adopté le compte rendu de la séance du 23 octobre 2008.

Il est ensuite procédé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour :

### **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Le Conseil Municipal procède au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2009.

### **OPERATIONS COMPTABLES ó REGULARISATION D'IMPUTATIONS BUDGETAIRES**

A la suite d'échange de terrains dans le cadre de l'aménagement de la Zone de Tourisme, une soule de 700€ revenait au cédant. Lors de la saisie du Budget Supplémentaire 2008, il y a eu une erreur de transcription des imputations budgétaires. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les rectifications correspondantes.

**Le Conseil Municipal a adopté ó Une abstention : Mme Monique HUON**

### **FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS**

Renouvellement de l'action menée depuis 2000 pour les quartiers de la ZAC de l'Elnon et du Moulin des loups.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

### **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - FOURRIERE AUTOMOBILE**

La convention de délégation de service public de fourrière automobile arrivant à son terme, une nouvelle procédure a été lancée sous la forme d'une concession, pour une durée de 5 ans. Il est demandé au Conseil Municipal de ratifier l'offre de la SARL DREUMONT (59 Petite-Forêt) et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de service public.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

### **ACQUISITION D'UN GARAGE RUE DU WACQ**

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la rue du Wacq en zone touristique et artisanale, il est décidé d'acquérir un garage désaffecté surmonté d'un grenier (fond de l'immeuble 30, rue de Valenciennes) appartenant à la SA du Hainaut, d'une surface de 35m<sup>2</sup> moyennant le prix de 5 000€.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

### **MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION D'UNE TRIBUNE ET SES LOCAUX SPORTIFS, STADE MUNICIPAL**

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec la SARL ESCUDIE-FREMAUT Architectes (59 TOURCOING) pour une enveloppe financière affectée aux travaux de 1 300 000€ HT, un taux de rémunération à 8,5% et une option OPC à 15 000€ HT.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

## MARCHE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à bons de commande passé pour 12 mois, renouvelable 2 fois, avec la société Alphonse LEPINOY TP (59 Saint-Amand-les-Eaux).

Montant annuel du marché : Mini : 120 000p HT / Maxi : 460 000p HT

**Le Conseil Municipal a adopté ó Une voix contre : Madame Monique**

**HUON**

## MARCHE DE TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à bons de commande passé pour 12 mois, renouvelable 2 fois, avec la société Alphonse LEPINOY TP (59 Saint-Amand-les-Eaux).

Montant annuel du marché : Mini : 150 000p HT / Maxi : 500 000p HT

**Le Conseil Municipal a adopté ó Une voix contre : Madame Monique**

**HUON**

## MARCHES DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON DE MATERIELS ET MATERIAUX DIVERS

En vue d'acheter divers matériels et matériaux, un appel d'offres ouvert a été lancé en lots séparés. Ces marchés à bons de commande sont passés pour une période de 12 mois, renouvelable une fois.

Lot	Attributaire
<b>1 : Fourniture et livraison de matériels électriques courants</b> Min annuel : 12 500 p HT Max annuel : 60 000 p HT	ODELEC (59 Valenciennes)
<b>2 : Fourniture et livraison de matériels et matériaux de menuiserie</b> Min annuel : 10 000 p HT Max annuel : 40 000 p HT	SAS DELWARDE (59 MARLY)
<b>3 : Fourniture et livraison de matériels électriques pour les illuminations de fin d'année</b> Min annuel : 10 000 p HT Max annuel : 40 000 p HT	REMY (59 Valenciennes)
<b>4 : Fourniture et livraison de matériels de plomberie, sanitaire, douche</b> Min annuel : 7500 p HT Max annuel : 30 000 p HT	Sans suite
<b>5 : Fourniture et livraison de matériaux de construction en bâtiment et matériels associés</b> Min annuel : 6000 p HT Max annuel : 25 000 p HT	ENVAIN (59 Saint-Amand-les-Eaux)
<b>6 : Fourniture et livraison de quincaillerie</b> Min annuel : 7500 p HT Max annuel : 30 000 p HT	TRENOIS-DESCAMPS (59 Valenciennes)

<p><b>7 : Fourniture et livraison de matériels et matériaux de peinture</b>  Min annuel : 12 500 € HT  Max annuel : 50 000 € HT</p>	<p>SEIGNEURIE GAUTHIER  (59 Valenciennes)</p>
---	---

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

**AVENANT JURIDIQUE POUR LE GROUPEMENT DE MAITRISE D'UN UVRE DE L'ÉCOLE DU MOULIN DES LOUPS**

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant au désistement de l'économiste CATEC du groupement ACANTHE ARCHITECTES/ETNAP et CATEC titulaire du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école maternelle et primaire au Moulin des Loups. Cet élément de mission sera transféré au bureau d'études ETNAP.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

**PARTICIPATION FINANCIERE SUR LE GIRATOIRE DE LA RD 955**

Il est proposé au Conseil Municipal de décider le versement à la CAPH d'une subvention d'équipement d'un montant de 113 744,70€ permettant d'équilibrer financièrement l'opération d'aménagement des abords de la RD 955 (Giratoire) situé face à l'Hôtel des Thermes.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

**REGLEMENTATION DES FETES FORAINES**

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le projet de règlement des fêtes foraines.

**Le Conseil Municipal a adopté ó Une abstention : Monsieur Christian VALDHER**

**PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE**

Les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais se sont associés en vue de créer un chemin de Grande Randonnée de Pays (GRP) qui a pour objectif de favoriser la découverte du Bassin Minier et de ses richesses. Cette mise en valeur suppose la protection juridique du tronçon traversant la Commune à savoir « La Drève des Insurgés ».

Le tracé sur le territoire communal est adopté.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES**

Octroi de subventions à diverses associations sportives.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote ainsi que Monsieur MONDINO pour « Saint-Amand Natation » et « USAPH Basket ».

**Le Conseil Municipal a adopté ó Une voix contre : Monsieur Régis VAN GULCK pour la subvention du SA Football Club.**

## **AVENANT JURIDIQUE SUR LE MARCHÉ DES « DENREES ALIMENTAIRES »**

Suite à la mise en service de la nouvelle cuisine centrale, un avenant en moins de 4,82% doit être passé sur le marché des « Denrées Alimentaires » dont l'entreprise COMPAS GROUP est le titulaire. Le prix du repas sera désormais de 1,454p HT.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

## **AVENANT JURIDIQUE SUR LE MARCHÉ DES « TRANSPORTS »**

La SAS « AUTOCARS PLACE » mandataire du groupement titulaire du marché « Transports », informe la Commune que dans le cadre de sa nouvelle organisation, elle a donné en location gérance son fonds de commerce à sa filiale SAS « PLACE AUTOCARS »

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

## **AIDE AUX ETUDIANTS**

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir l'aide, sous la forme d'une bourse post-bac des étudiants amandinois, à 130p à compter de cette année.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

## **COMPOSITION DU CONSEIL DES SAGES**

La Ville souhaite se doter d'une instance consultative travaillant en étroite collaboration avec la municipalité et fondée sur l'expérience, la connaissance, la compétence et le temps libre que ses aînés peuvent mettre à la disposition de leurs concitoyens.

Il est proposé au Conseil Municipal de décider la création d'un Conseil des Sages.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité : Madame Monique HUON**

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Octroi de subventions à diverses associations.

Monsieur le Maire ainsi que les conseillers membres d'association ne prennent pas part au vote, à savoir : Mme LAUWERS et M. DUGNOL pour « Le Secours Populaire » ; M. RENAUD pour l'« ACEPIA » et le COS ; Mme DEROEUX pour le COS.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

## **DESIGNATION D'UN DELEGUE AU COMITE SIDEN-SIAN POUR LA COMPETENCE EAU POTABLE ET INDUSTRIELLE**

Monsieur René PIGE, adjoint aux TRAVAUX-VOIRIE-CIRCULATION, est désigné comme le représentant de la Ville au sein de cette structure

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

## **DESIGNATION DU CABINET CODEXAVOCATS**

Il est impératif de désigner un nouvel avocat pour la défense des intérêts de la Ville notamment dans les contentieux du Golf de Saint-Amand-les-Eaux, suite à la liquidation judiciaire du cabinet MASTER JURIS.

Il est demandé au Conseil Municipal de confier ce dossier au cabinet CODEXAVOCATS (59 LILLE), représenté par Maître Bernard RAPP.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

## NOUVEAU LOGO DE LA VILLE DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Il est demandé au Conseil Municipal de valider la proposition n°3 comme nouveau logo de la Ville.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.**

